

La notion d'ambiance. Un outil de compréhension et d'action sur l'espace public

Pascal Amphoux

▶ **To cite this version:**

Pascal Amphoux. La notion d'ambiance. Un outil de compréhension et d'action sur l'espace public. Capron, G and Haschar-Noé, N. L'espace public urbain : de l'objet au processus de construction, PU du Mirail, pp.71-81, 2007. hal-00995436

HAL Id: hal-00995436
https://hal.science/hal-00995436

Submitted on 19 Jun 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

La notion d'ambiance
Un outil de compréhension et d'action sur l'espace public

Pascal AMPHOUX

Professeur à l'Ecole d'Architecture de Nantes
chercheur au Cresson, UMR CNRS 1563, EAG (Grenoble)

Le texte qui suit est structuré en deux temps : le premier, en écho avec les orientations théoriques traitées dans la première partie de cet ouvrage, repose la question d'une définition formelle de la notion d'*espace public* ; le second, en réponse aux questions plus concrètes qui y sont posées sur les méthodes d'observation, les conditions d'existence ou les catégories descriptives pertinentes, aborde celle de l'"indéfinition" de la notion d'*ambiance*. Entre les deux, s'ouvre un monde dans lequel les méthodes des sciences sociales et celles de la conception architecturale et urbaine ne peuvent plus éviter de se rencontrer.

En remettant en cause le dualisme des approches traditionnelles de l'espace public, la notion d'Ambiance deviendrait alors un outil, théorique et pragmatique à la fois, qui permettrait non seulement de comprendre, mais en même temps d'agir sur l'espace public.

DEUX NOTIONS COMPLEMENTAIRES

La notion d'espace public
Pour une définition croisée

Le rappel des deux grandes filiations théoriques que représentent aujourd'hui les travaux sur l'espace public de J. Habermas (H. Arendt) et de R. Sennett est absolument nécessaire pour comprendre les orientations thématiques de tous les courants de recherche, mais aussi pour expliquer la séparation très grande qui s'est opérée, ces vingt dernières années, entre les travaux portant sur la "sphère publique", entendue comme un espace immatériel et médiatique dont le bon fonctionnement repose sur des principes de pluralité, de discussion et de partage de la raison, et les travaux portant sur la "scène publique", entendue comme un espace matériel et physique dont le bon fonctionnement repose sur des principes de mobilité, de présentation et d'exposition de la personne à autrui.

Cette séparation théorique entre "la sphère" et "la scène" doit aujourd'hui, me semble-t-il, être remise en cause ou du moins dépassée : si elle a permis de développer des savoirs spécialisés performants tels que les courants pragmatiques de l'ethnométhodologie ou des sociologies de l'action d'un côté, les sciences de la connaissance et de la communication de l'autre, elle me semble induire un dualisme des représentations qui est dommageable non seulement sur le plan de la recherche mais aussi sur celui de la pratique opérationnelle.

Ainsi peut-on opposer, du point de vue opérationnel, ce que j'appellerais la *pente scénographique* de l'aménagement, qui s'est développée très fortement ces quinze dernières années (et qui a vu apparaître de nouveaux métiers comme les paysagistes, les concepteurs lumières ou les designers sonores), et la *pente sécuritaire*, qui fait aujourd'hui un retour en force – et dont on peut craindre qu'il ne soit pas seulement conjoncturel. Dans le premier cas, on veut traiter l'aspect des choses (la scène) : « l'espace public est dégradé, redonnons-lui de l'éclat et de l'allure » – et l'on risque fort, si l'argument est pris trop littéralement, de glisser sur la pente du décor, de la "muséification" ou de la folklorisation, évacuation paradoxale du rapport sensible à l'espace ; dans le second cas, on veut traiter l'interaction entre les gens (la sphère) ; « l'espace public est insécure, contrôlons-en l'accessibilité et évitons les confrontations » – et l'on risque alors de glisser sur la pente du contrôle physique et de l'interdit, évacuation paradoxale, cette fois, du rapport social à l'espace [1].

De la même façon, du point de vue de la recherche, ce dualisme des représentations de la notion peut amener des questions telles que celles qui sont souvent posées par les chercheurs comme par les praticiens : « Un espace public "politique" a-t-il encore besoin d'un support physique et matériel ?». Ou encore et presque réciproquement : « L'espace public urbain n'est-il pas devenu obsolète au regard des évolutions technologiques et des nouvelles formes de communication et de débat public qu'elles rendent possibles ?». Ma réponse à ce genre de question est clairement négative. Ce n'est pas l'espace public qui est obsolète en soi, c'est un certain rapport d'adéquation entre l'espace public et le débat public qui est obsolète : que ce soit dans la recherche ou dans la pratique, *c'est à l'invention ou à la redécouverte de nouvelles formes d'adéquation entre espace physique et débat politique qu'il faut travailler*.

[1] Après quinze ans d'expériences scénographiques diverses de traitement paysager, de mise en lumière ou de théâtralisation des espaces publics, les praticiens assistent en effet aujourd'hui à un retour des exigences sécuritaires les plus normatives destinées à contrôler l'espace public.

Du côté de la mise en forme matérielle de l'espace public, le modèle de l'agora, tel qu'il a été décrit par de nombreux auteurs (avec sa centralité, son encombrement et tout ce que son caractère public doit au désordre, au mélange du sacré et du profane, du rituel et de l'événementiel, etc.) ne peut plus être le modèle unique de référence : des notions comme celles de polarité, d'interstice, de lisière, de frange ou d'espace de réserve [2] doivent être testées, non pas en tant que formes morphologiques nouvelles, mais en tant que formes spatiales qui sont susceptibles de recréer, dans des espaces suburbains qui n'ont plus les caractéristiques de densité, de proximité ou de communauté que suppose le fonctionnement de l'agora ou de la place traditionnelle, les conditions d'une confrontation minimale à l'Autre, voire de redéployer les conditions de reconstruction d'une véritable sensibilité à l'Autre : la notion de débat politique ne doit peut-être plus être interprétée littéralement comme le lieu de la discussion raisonnée et argumentée d'une classe sociale dominante, mais de façon à la fois plus large et plus fondamentale, comme l'expérience sociale de la confrontation à *de* l'altérité.

De la même façon, du côté de l'espace immatériel des réseaux ou d'internet, les modèles trop simplement opposés de l'arborescence hiérarchique et du réseau libre doivent être hybridés et dépassés : il faut inventer de nouvelles formes de mémorisation, travailler l'architecture des sites, explorer le sens et les pratiques de ce que nous avons proposé d'appeler le "pseudonymat" (Amphoux et Sauvageot, 1998), mais aussi travailler leur temporalité, réinventer des modalités de synchronisation (rendez-vous, chats, TV…) ou de désynchronisation (emails et "co-respondances") des échanges sur ce nouveau support encore naissant.

A la notion d'espace public se substituerait alors celle d'un "espace-temps public", qui pourrait être défini comme *une situation sociale* (ce qui inclut le lieu physique mais ne s'y limite pas), qui *autorise* (au double sens de ce qui rend possible et ce qui oriente ou guide) *la sensibilité à l'Autre* (cet "Autre" pouvant non seulement être humain mais aussi spatial ou temporel). Là où l'on perçoit l'espace autrement, là où l'on éprouve une temporalité autre, là enfin où l'occasion se présente de rencontrer "cet autre qui nous constitue" (celui ou cela qui nous est étranger), commence l'espace public.

[2] – pour celles que nous avons mises à l'épreuve ces dernières années dans diverses situations de projet urbain ou de conception d'espaces publics.

La notion d'ambiance

Pour une indéfinition critique

Si la formule précédente, "une situation sociale qui autorise la sensibilité à l'Autre", constitue en puissance une définition possible de l'espace public parce qu'elle intègre paradoxalement les deux filiations théoriques précitées, c'est déjà, en un autre sens, une définition de la notion d'ambiance. Ou plutôt, comme il me plaît parfois à dire, une "indéfinition" de la notion d'ambiance. Pourquoi ?

Parce qu'à travailler sur la notion d'ambiance on se rend compte qu'il n'est guère légitime de vouloir la définir positivement par son seul contenu, car le mot lui-même engage des choses comme la sensibilité, l'altérité ou la temporalité.

A moins de la réduire à quelque chose de strictement mesurable comme le fait le champ de l'ingénierie, actuellement en plein développement, de la "maîtrise des ambiances" [3], une Ambiance, au sens majeur du terme, ne saurait être appréhendée sans engager le *rapport sensible* d'un ensemble de sujets percevant. A moins de la réduire à quelque chose de strictement représentable, elle ne saurait être relatée sans que l'on ait recours à un *minimum d'expression* (qui échappe au seul registre de la représentation). A moins de la réduire à quelque chose de strictement localisable, elle ne saurait avoir lieu indépendamment d'une *temporalité vivante* qui la fait naître, la fait être et la fait disparaître.

Ces trois dimensions, sensible, expressive et temporelle, nous serviront ici de prétexte : d'une part elles renvoient aux trois critères que je propose d'énoncer pour spécifier l'usage de la notion d'ambiance sans avoir à en figer une définition (voilà ce que j'entendais plus haut par indéfinition) [4] ; d'autre part elles permettent de répondre à la plupart des questions qui sont posées dans cet ouvrage, ou du moins à celles qui sont souvent posées à son propos.

TROIS DIMENSIONS CONJOINTES DE LA NOTION D'AMBIANCE

La dimension sensible
ou la notion d'intersensorialité

[3] Champ désormais officiellement reconnu dans l'enseignement des écoles d'architecture françaises, dont témoigne par exemple l'ouvrage collectif suivant : *Ambiances architecturales et urbaines*, 1998.

[4] Les deux premiers critères ont été initialement énoncés comme deux règles du jeu pour convoquer des spécialistes de disciplines différentes à débattre autour de la notion d'ambiance dans le cadre d'une mission exploratoire portant sur les axes de recherche ou d'expérimentation dont elle est porteuse. Cf. Amphoux *et al.*, 1998.

Première question. « Les pratiques socio-spatiales sont-elles "conditionnées" par les ambiances architecturales ou urbaines ?» ; « Les facteurs d'ambiance sont-ils plus ou moins "importants" selon la nature plus ou moins programmée des lieux ?» ; « Ne sont-ils pas réservés à la conception de lieux dont la programmation est particulièrement complexe ?». La réponse devient clairement négative, dès lors que l'on fait de la ***dimension sensible*** un des critères de validité de l'usage de la notion d'ambiance.

Parler d'Ambiance, c'est penser la codétermination située de tous les facteurs d'émergence (physiques, sociaux ou sensibles). Les ambiances ne déterminent pas plus les pratiques que celles-ci ne déterminent celles-là. Elles ne les "conditionnent" pas plus qu'elles ne sont conditionnées par elles. Les logiques déterministes de la représentation, du conditionnement ou de la motivation sont donc étrangères au registre de l'Ambiance. Tout y est induction réciproque et co-détermination.

De même, parler d'Ambiance, c'est penser le rapport sensible, c'est-à-dire penser l'interaction réciproque entre *les* sens et *le* sens – ce que l'on peut appeler ***l'intersensorialité***, en un double sens ! Les ambiances n'existent pas plus parce qu'elles sont perçues par les sens que parce qu'on leur attribue un sens, qui est culturellement partagé. Les logiques duales de l'objectif et du subjectif, du signifiant et du signifié, du mesurable et du non mesurable sont donc elles aussi étrangères au registre de l'Ambiance. Tout y est enchevêtrement des modalités sensorielles et ressaisissement du sens.

De ce point de vue, "l'importance" de la notion d'ambiance n'est pas moins grande dans des espaces très programmés que dans des lieux plus spontanés. Il n'y a ni plus ni moins d'ambiance dans un centre commercial ou dans un petit commerce, sur une place publique traditionnelle ou dans le *hub* d'un aéroport. Et dans un cas comme dans l'autre, le rôle "conditionnant" des ambiances sur les pratiques socio-spatiales peut être nul ou majeur : disons simplement que dans les "espaces à forte programmation", on essaye d'en tirer parti à des fins plus exclusivement commerciales (tel est le rôle de l'étude des *"ambiances easy"* [5], *"muzak"* ou autres musiques d'ameublement…). Mais des espaces "faiblement programmés" en termes fonctionnalistes peuvent être très fortement investis en termes sensibles (tel est souvent le cas du bricoleur du dimanche qui, s'il ne sait pas toujours comment il va réaliser son objectif, sait souvent très précisément le résultat qu'il veut obtenir…).

[5] Expression suggérée par Romain Rousseau. Cf. la restitution du séminaire de Nantes, in Amphoux *et al.*, 1998, *op.cit.*, pp. 51-52.

La dimension expressive
ou la question de l'interdisciplinarité

Deuxième question. « Peut-on mesurer les ambiances ? », « Doit-on évaluer l'ambiance ? » ou encore « Comment représenter une ambiance ? ».

De mon point de vue, la distinction à établir clairement afin d'éviter les malentendus, est une distinction sémantique que nous proposons aujourd'hui de faire au Cresson (Centre de Recherche sur l'Espace Sonore et l'Environnement Urbain, Ecole d'Architecture de Grenoble, UMR CNRS 1563) entre *"les ambiances"* au pluriel et *"l'Ambiance"* au singulier, afin de spécifier deux usages légitimes mais fondamentalement différents de la même notion :

- celui des ingénieurs ou des informaticiens qui, regroupant sous le signe de la "maîtrise des ambiances" des savoirs et des techniques très différents, visent à objectiver des ambiances lumineuses, sonores, thermiques, etc., chacune de ces modalités faisant l'objet de techniques de mesure, de simulation ou de prédiction qui ont leurs caractéristiques propres ;
- et celui des concepteurs ou des chercheurs qui, cherchant au contraire à échapper à la seule logique de la maîtrise et de l'objectivation, peuvent avoir recours à la notion d'Ambiance pour désigner des situations ou projeter des lieux en intégrant la dimension sensible.

Dans le premier cas, on est dans le registre de la représentation (objectivée, codifiée, voire strictement mesurée) ; mais dans le second, on entre dans celui de ***l'expression*** : si l'Ambiance implique le sens et les sens, ceux-ci ne peuvent être réduits par une méthode technique et "représentationniste" ; si l'Ambiance engage ce que nous venons d'appeler une "intersensorialité", elle nécessite la formalisation d'une approche elle-même sensible ou *expressive* – qui touche les sens et qui fasse émerger du sens [6].

Doit-on pour le coup basculer dans la subjectivité d'une inspiration poétique débridée ou d'une expression qui serait libérée de toute contrainte ? Nous ne le pensons pas. Davantage, j'essaye de soutenir que si l'enjeu d'une représentation est d'être fidèle et *exacte*, celui d'une expression est d'être décalé mais *rigoureux*. Autrement dit, je soutiens que le niveau de l'expression n'est nullement indépendant de celui de la représentation, qu'il doit savoir l'englober, le recomposer et en tirer parti pour faire émerger du sens, et que dans le

passage à chercher entre l'un et l'autre, on gagne justement en rigueur ce que l'on perd en exactitude. Plus précisément encore, on peut faire remarquer que l'exactitude d'une représentation n'a de validité que dans son propre champ, je veux dire qu'elle n'est exacte que par rapport au protocole d'observation disciplinaire sur lequel elle repose, et que tout l'art de l'expression consiste donc à formaliser des méthodes rigoureuses de déplacement, de rapprochement ou de distinction entre des représentations issues de champs disciplinaires étrangers les uns aux autres.

La question posée est alors celle de ***l'interdisciplinarité***. Dans cette perspective, il n'y aurait d'approche légitime de la notion d'Ambiance qu'interdisciplinaire. Mais on le sait : si cette interdisciplinarité se contente de juxtaposer des représentations de disciplines différentes, elle n'offre aucun intérêt. Si par contre elle est capable d'établir des associations entre ces représentations, de montrer comment elles se ressaisissent et de mettre en scène ou en tension leurs différences ou leurs écarts, alors elle est susceptible de *faire émerger* du sens et de la nouveauté [7].

La dimension temporelle
ou le défi d'une "intergénérationalité"

On sent poindre dans ce qui précède la troisième dimension qui me semble aujourd'hui pouvoir asseoir la légitimité du recours à la notion : la dimension ***temporelle*** de l'Ambiance. Le critère d'interdisciplinarité, entendu comme modalité de passage entre le niveau des représentations et celui de l'expression, fournit en effet l'occasion de répondre à un troisième registre de questions, fréquemment posées, qui portent sur les méthodes d'observation d'une Ambiance dans l'espace public : « Comment délimite-t-on son terrain ?» ; « Les limites d'ambiance dans un espace public sont-elles spatiales, sociales ou symboliques ?»; « Une interaction éphémère entre des individus ou des relations d'altérité (de proximité ou de distance) peuvent-elles constituer un objet de recherche sur l'espace public ?»…

A ces questions je répondrais en renvoyant à un ensemble de méthodes et de techniques d'enquête ou d'observation que nous avons testées et mises au point au Cresson et que nous tentons aujourd'hui de vulgariser auprès d'un public élargi, en soulignant le fait que

---

[6] On trouvera des précisions et discussions sur ces thèmes (ambiance singulière, ambiances plurielles, question de l'expression) dans l'ouvrage collectif de l'équipe du Cresson récemment publié : Amphoux, Thibaud et Chelkoff dir., 2004.

ce qui les réunit, c'est précisément la façon dont chacune d'entre elles consiste à ***mobiliser*** des représentations :

- soit qu'elles reposent effectivement sur le *déplacement physique* du sujet interviewé (techniques du parcours commenté, telle qu'elle a été développée par Jean-Paul Thibaud, ou de l'itinéraire, inventée par Jean-Yves Petiteau),
- soit qu'elles reposent sur le *déplacement sémantique* des images ou des représentations (techniques de l'écoute réactivée, initiée par Jean-François Augoyard, ou de l'observation récurrente, telle que je l'ai moi-même formalisée),
- soit encore qu'elles reposent plus simplement sur la reconstruction d'un imaginaire collectif par la *mise en circulation* et la sédimentation thématique des paroles les plus spontanées (la carte mentale, l'enquête topo-réputationnelle ou le recueil d'anecdotes, dans lesquelles l'activité de dessin, la dynamique des tours de paroles ou l'écriture servent de catalyseur à la verbalisation de perceptions ou d'interactions le plus souvent inaperçues) [8].

Dans tous les cas, l'attention la plus grande est portée à ce que j'appelle le ***principe de récurrence***. Celui-ci consiste à faire retour sur les images recueillies, à en tester la force imaginaire en fonction de leur degré de redondance dans des corpus de paroles différents, ou encore à livrer la représentation première d'un individu particulier à sa propre réinterprétation, la représentation d'un sujet à celle d'autres sujets, etc.

La limite d'un espace public, la qualité d'une ambiance ou le sens commun qu'il faut attribuer à une interaction éphémère ne sont alors plus données par l'observation, ils sont reconstruits – à partir de la recomposition d'un récit collectif partagé. Ils ne reposent plus sur l'objectivité fantasmée d'une représentation protocolée à l'avance par l'adhésion à telle ou telle discipline, mais sur le degré d'objectivité croissant qu'une forme d'expression récurrente (ici le récit du lieu) est susceptible de révéler et de *générer*, à mesure qu'elle établit des correspondances et des redondances dans la circulation, le déplacement et/ou la mobilisation des représentations les plus différentes.

Insistons au passage sur un autre point. Si l'ensemble de ces techniques renouvelle les méthodes traditionnelles d'observation de l'espace public en opérant, pour résumer, un

---

[7] Cette distinction renvoie à celle que l'on faisait dans les années 80 entre interdisciplinarité et transdisciplinarité. Tel était déjà l'enjeu de la méthode transversale que nous avions formalisée sous le nom d'"approche connotative" dans Amphoux, Pillet, 1985.

[8] On trouvera un exposé formalisé de la plupart de ces techniques dans l'ouvrage collectif suivant : Grosjean, Thibaud eds, 2001,. Cf. aussi une grande partie des contributions réunies par : Jolé éd., 2002.

passage de l'observation statique à l'observation dynamique, il est susceptible de renouveler en même temps, et c'est pour moi un enjeu majeur, les méthodes de conception de l'espace public en opérant, de manière homologue, un passage de ce que l'on peut appeler "la programmation finalisée" à la "projétation motivée".

A partir du moment où l'on dispose d'outils fiables pour faire émerger une parole secrète, latente ou inédite et reconstruire un récit du lieu qui non seulement ne recouvre pas forcément mais souvent échappe à la parole des représentants (associations, groupes de pression, partis politiques, etc.), il devient inexcusable de ne pas se donner les moyens d'en tenir compte dans les processus de programmation et de projétation urbaine de l'espace public. Le déplacement alors est le suivant : non plus se contenter de programmer des objectifs de réalisation qui s'inscrivent dans une temporalité linéaire irréversible (techniques de phasage propres aux pratiques de l'urbanisme fonctionnaliste classique), mais énoncer ce que j'appelle des ***enjeux de projet*** qui eux peuvent s'inscrire dans une temporalité récursive et de ce fait en partie réversible : la définition de ces enjeux est en effet une façon non plus de *finaliser* un programme en arrêtant des objectifs de manière définitive, mais de ***motiver*** le projet (ou de l'"intentionnaliser") en lui donnant un sens commun, c'est-à-dire en lui donnant un sens qui puisse être investi et partagé par les différents acteurs du projet. Ces enjeux sont plus ou moins fixes, ou du moins durables (pour reprendre un mot à la mode), puisqu'ils reposent sur l'expression des fondements d'une parole habitante auxquelles les techniques précédentes donnent accès, mais ils sont aussi négociables puisque la façon matérielle d'y répondre peut être adaptée au contexte local et circonstanciel.

La seule exigence que nous ayons à ce niveau est de s'obliger à couvrir trois champs incommensurables : le fonctionnel, le social et le sensible [9]. La conception alors peut être négociée, au sens le plus concret du terme, en discutant la légitimité et la validité des projets en fonction de leur capacité à répondre à ces trois types d'enjeux et non plus en fonction du jugement de goût ou de la représentation de chacun [10]. Retour ici d'une forme nouvelle de débat public qui, en amont de l'usage social de l'espace, peut venir fonder la conception même de l'espace public. A l'image de ce que je disais plus haut de la représentation disciplinaire, la participation ne repose plus sur l'implication fantasmée de tous les acteurs par l'adhésion supposée à une même forme de représentation démocratique, mais sur le degré d'implication croissant qu'une forme d'expression récurrente (cette fois la conception négociée du projet) est susceptible de révéler et littéralement de *générer*, à mesure qu'elle reconstruit un débat *public*

[9] Sur l'incommensurabilité de ces trois champs, cf. par exemple Amphoux, 2001(a).
[10] Pour illustration, cf. par exemple Amphoux, 2001(b).

en établissant des correspondances et des redondances entre la parole des acteurs les plus différents [11].

L'intersensorialité sous-entendait un passage entre les modalités sensorielles et une production sémantique, l'interdisciplinarité un passage entre des représentations disciplinaires et une forme d'expression, la notion d'***"intergénérationalité"*** finalement nous permet de désigner un passage entre méthodes d'analyse et pratique de projet [12].

Pour conclure, je dirais que ces deux activités sont réputées séparées ou indépendantes : l'analyse de l'espace public serait le fait de spécialistes de sciences humaines, la conception du même espace public celui des maîtres d'œuvre (architectes, urbanistes ou autres paysagistes). L'approche "intergénérationnelle" des ambiances remet en cause cette séparation parce que la prise en compte de la dimension temporelle génère à la fois de l'analyse et du projet : d'une part, elle permet de générer l'expression d'une ambiance à travers la mise en résonance de techniques de "récit du lieu", d'autre part elle permet de générer le processus de réalisation d'une ambiance à travers la mise en place de procédures de "conception négociée". Davantage, c'est par le récit du lieu que la conception peut être négociée et réciproquement. Car comme on l'a vu, la négociation ne repose pas sur une évaluation a posteriori du projet par des représentants choisis de certains usagers, mais sur l'énonciation d'enjeux à partager émergeant de la parole conjointe de trois types d'acteurs : l'élu (ou le décideur), l'usager (ou l'habitant) et le concepteur (ou le maître d'œuvre).

Encore resterait-il à préciser les droits et obligations de chacun dans le cadre de telles négociations, afin d'éviter la confusion des rôles ou des responsabilités qu'impliquent trop souvent les procédures de concertation. Sans le développer ici, je proposerai pour finir de méditer le schéma bouclé suivant :

- *l'habitant* n'a pas le droit de remettre en cause les objectifs du projet qu'il a pourtant le devoir d'alimenter : s'il doit être reconnu comme le détenteur d'un savoir trop souvent oublié que nous proposons d'appeler la "maîtrise d'usage" [13],

[11] Il faut noter que le débat n'est pas "public" a priori, parce qu'il est par principe accessible à tous – ce qui entretient le mythe de la liberté de parole ou d'expression. Il l'est a posteriori, parce qu'il y a activité critique de reconstruction d'un récit collectif et énonciation progressive d'enjeux qui, eux, sont partageables par tous.

[12] Une étude récente portant sur le traitement des espaces publics jardinés d'un quartier urbain ordinaire pourra témoigner de cette recherche encore embryonnaire d'un enchevêtrement interactif de l'analyse et du projet. Amphoux *et al.*, 2003.

[13] Cf. les études et projets récents du collectif d'architectes et sociologues *Bazarurbain*, dont l'une des activités majeures, à Grenoble, est précisément de valoriser ce qu'avec Nicolas Tixier nous appelons la "maîtrise d'usage"

la formalisation du projet architectural ou urbain doit rester de la compétence du spécialiste ou du concepteur ;

- *le concepteur* n'a pas le droit d'imposer la réalisation des options proposées qu'il a pourtant le devoir de formaliser : s'il doit littéralement garder la maîtrise d'œuvre, la réalisation du projet reste la responsabilité de l'élu ou du décideur ;
- *le décideur* n'a pas le droit d'ignorer les pratiques vécues qu'il a pourtant le devoir de faire évoluer : s'il est bien détenteur de la maîtrise d'ouvrage, le récit du lieu reste la compétence exclusive et la responsabilité, au sens étymologique du terme, de l'habitant ou de l'usager.

Bibliographie sur l'espace public et références citées par les auteurs/

Amphoux (Pascal), Thibaud (Jean-Paul) & Chelkoff (Grégoire) dir., 2004, *Ambiances en débats*, Grenoble : Editions A la croisée.

et de faire reposer la légitimité d'un projet urbain sur la recherche toujours différée d'un équilibre dynamique entre maîtrise d'usage, maîtrise d'œuvre et maîtrise d'ouvrage.